

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1852 \(1er juin-13 novembre\) : Guizot historien, liberté de ton et d'analyse](#)[Item](#)[Val-Richer, Mercredi 16 juin 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven](#)

Val-Richer, Mercredi 16 juin 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Amis et relations](#), [Bonaparte, Charles-Louis-Napoléon \(1808-1873\)](#), [Conditions matérielles de la correspondance](#), [Enfants \(Guizot\)](#), [Famille Guizot](#), [Famille royale \(France\)](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Fusion monarchique](#), [Politique \(France\)](#), [Politique \(Russie\)](#), [Relation François-Dorothée](#), [Santé \(Dorothée\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date 1852-06-16

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 3215, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 15

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Transcription

Val Richer 16 Juin 1852

Quand je vous écris, je n'ai point de nouvelles à vous dire, et quand j'en ai, je ne

suis comment vous les écrire. Je recueille ici ce que j'ai appris de plus intéressant, et de plus exact depuis quelques jours. Ma lettre ira attendre à Paris une occasion. A tort ou à raison, MM. Fould, Rouher et même Morny se flattent de rentrer prochainement au pouvoir, et il y a des intimes de l'Elysée qui y croient. Ce serait le résultat d'un accord entre eux et M. de Persigny, qui passerait aux Affaires étrangères. Les anciens ministres adopteraient pour le dehors et dans l'avenir, la politique impériale représentée par Persigny, et le nouveau Cabinet adopterait au dedans et actuellement, la politique modérée qu'ils représentent. Cela se ferait-il à la suite et par suite d'une décision du conseil d'Etat dans l'affaire des biens d'Orléans, qui rouvrirait une porte à Morny et Fould ? Je ne sais et ce qui me revient des dispositions du Conseil d'Etat, m'en fait beaucoup douter. Cependant, le bruit dont je vous parle est sérieux.

Le Président ne renonce à rien, mais il est décidé à deux choses, à attendre, et à tout faire pour vous amener à ce qu'il veut. Il vous croit séduisibles. Question de temps, de savoir faire et de bonne fortune. Son espérance est aussi indomptable que son idée est fixe. Vos compliments l'encouragent plus que vos duretés ne le piquent. Il fait de tout cela un mélange qui le laisse plein de confiance. Vous ne pouvez lui ôter ni son étoile, ni son adresse persévérente. Vous subirez l'influence de l'une et de l'autre. Vous en passerez par son titre d'Empereur parce que vous ne pouvez vous passer de lui. Il attendra tant qu'il faudra pour le prendre ; mais le bon moment lui viendra pour le prendre, comme il lui est venu pour le coup d'Etat. Sa politique extérieure aura son 2 Décembre ; il ne mettra pas l'Europe à la porte, mais il la mettra à la raison. Voilà ce qu'il y a au fond de la prudence, et de sa patience ; tôt ou tard, vous céderez à ses coquetteries, et à la nécessité. Vous douterez encore, et moi aussi je doute.

Voici cependant où en est la fusion. L'arrivée du Duc d'Aumale à Claremont et son opinion clairement exprimée avaient embarrassé la Duchesse d'Orléans, sans abandonner sa résistance, elle avait demandé qu'on restât en suspens jusqu'à ce que le Duc de Montpensier arrivât, et que toute la famille réunie pût en délibérer. Le Duc de Montpensier est arrivé, plus décidé qu'aucun de ses frères. Alors a paru tout à coup ce petit article des Débats que vous vous rappelez et qui présentait les Princes et Changarnier comme encore bien loin de la fusion. La colère a été grande parmi les Princes. Le Prince de Joinville s'est chargé de l'explosion. Il est allé chez la Duchesse d'Orléans qui s'est dite absolument étrangère à l'article des Débats ; mais l'explication n'en a pas moins été jusqu'au bout. " Il n'y a point d'autre parti à prendre, c'est le seul moyen de salut pour notre maison. Quand j'ai consenti à être porté pour la présidence de la République, c'était dans cette seule vue nous avons nous, maison d'Orléans, une revanche à prendre ; je voulais la prendre en personne, mais pour remettre la couronne sur la tête du comte de Chambord. Comment Paris pourrait-il régner ? Vous seriez chaque matin obligée de faire aux partis révolutionnaires, une nouvelle concession ; avant six mois nous serions dans leurs mains. N'y pensez plus ; il faut en finir "

Tout cela, dit avec verve, avec abandon, d'autant plus impétueusement que la Duchesse d'Orléans semblait moins convaincue. Quand elle a vu que ses beaux frères étaient à ce point décidés, et que Joinville, sur qu'elle comptait et dont elle ne pouvait se passer se montrait le plus décidé de tous, elle s'est résignée, sans céder. Elle a dit qu'elle ne se séparerait point de la famille qu'elle ne protesterait point qu'elle subirait son sort, qu'elle demandait seulement, à ne prendre, personnellement point de part active à ce qu'on voulait faire, et à n'être pas là quand on le ferait. Les Princes y ont consenti.

Elle part donc pour Baden en Suisse et les Princes restent à Claremont jusqu'au

départ du Duc de Montpensier, moment fixé pour accomplir leur résolution. Sous quelle forme ? Par le Duc de Nemours seul, au nom de tous, ou par tous ensemble ? Je n'en sais rien ; ils n'en disent absolument rien ; ils veulent que l'acte soit tout-à-fait personnel et intérieur dans la famille. Ils se donnent seulement pour vous décidés à en finir et très près d'en finir. Je vous donne là le dires des meilleurs rapporteurs, et qui se sont dits autorisés à me dire. Ils sont de plus persuadés qu'il y a déjà eu, entre Claremont, et Frohsdorf, des communications préparatoires, et précises. Je n'ai rien de plus gros, ni rien de plus. Adieu.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Val-Richer, Mercredi 16 juin 1852, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1852-06-16

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 31/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/3867>

Informations éditoriales

Date précise de la lettre 16 juin 1852

Destinataire Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Lieu de destination Schlangenbad

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Val-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024

Pat Rich. 16 Juin 1852

3215

Quand je vous écris, je n'ai point de nouvelles à vous dire, et quand j'en ai, je ne sais comment vous les décrire. Je recueille ici ce que j'ai appris de plus intéressant et de plus exact depuis quelque jours. Ma lettre ira attendre à Paris une occasion.

À tort ou à raison, Mm. Toulon, Rouher et même Morny se flattent de rentrez prochainement au pouvoir, et il y a des intimes de l'Elysée qui y croient. Le serait le résultat d'un accord entre eux et M^e de Persigny qui passerait aux affaires étrangères. Les anciens ministres adopteraient, pour le dehors et dans l'avenir, la politique impériale représentée par Persigny, et le nouveau cabinet adopterait, au dedans et actuellement, la politique modérée qu'ils représentent. Cela se ferait-il à la suite et par suite d'une décision du Conseil d'Etat dans l'affaire des biens d'Orléans qui rouvrirait une porte à Morny et Toulon? Je ne sais, et ce qui me revient des dispositions du Conseil d'Etat m'en fait beaucoup douter. Cependant le bruit dont je vous parle est sérieux.

Le Président ne renonce à rien; mais il est décidé à deux choses, à attendre et à tout faire

pour vous amener à ce qu'il voul. Il vous croit
évidemment. Question de force, de savoir faire et de
bonne fortune. Son expérience est aussi indomptable
que son idée est fixe. Vos complimens l'encouragent
plus que vos duretés ne le piquent. Il fait de
tout cela un mélange qui le laisse plein de
confiance. Vous ne pouvez lui éter ni son aîné,
ni son adversé presséante. Vous subissez l'influence
de l'un et de l'autre. Vous ne passez pas
son titre d'Empereur parce que vous ne pouvez
vous passer de lui. Il attendra tant qu'il
faudra pour le prendre ; mais le bon moment
lui viendra pour le prendre comme il lui est
venu pour le coup d'Etat. La politique extérieure
aura son 2 d'embre ; il ne mettra pas l'Europe
à la porte, mais il la mettra à la maison.
Voilà à quel y a au fond de la prudence et
de la patience ; tel ou tant, vous cédez à ses
logiques, et à la nécessité.

Vous douterez encore, et moi aussi je doute.
Voici répondant où en est la fusion. L'avisé
du duc d'Urbinate à Clémirent et son opinion
clairement exprimée avoient embarrassé la
duchesse d'Orléans. Son abandonner la résistance
elle avoit demandé qu'on restât en suspens
jusqu'à ce que le duc de Montpensier arrivât,
et que toute la famille réunie pût en débattre.

Le duc de Montpensier est arrivé, plus décidé
qu'aucun de ses frères. Alors a paru tout à coup
le petit véhicule des débats que vous nous rapportez
et qui malentend les Princes et l'angoumois
comme envoi bien loin de la fusion. La colère a
été grande parmi les Princes. Le Prince de
Soubise fut changé de l'explosion. Il fut arrêté
chez la duchesse d'Orléans qui fut très absolument
étranglée à l'arête de Urbinate ; mais l'explosion
n'a pas moins été jusqu'au bout. Il n'y a
pas d'autre parti à prendre ; tel le seul
moyen de salut pour notre maison. Lorsqu'il a
consentit à être porté pour la Présidence de la
République, c'était dans cette seule ^{ville} nous avions
nous, maison d'Orléans, une revanche à prendre,
je voulais la prendre en personne, mais pour
remettre la couronne sur la tête du comte de
Chambord. Comme Paris pourroit-il régner ?
Vous diriez chaque matin obligé de faire une
partie révolutionnaire, une nouvelle concession ;
avant six mois, nous serions dans leurs mains.
N'y pensez plus ; il faut un génie ! Tout cela
dit avec vérité, avec abandon, d'autant plus
impuissamment que la duchesse d'Orléans
semblait moins convaincue. Lorsqu'elle a vu
que ses beaux frères étaient à ce point de l'idée,
et que Poivville, sur qui elle comptait et dont

Elle ne pouvoit se passer de montrant le plus
d'ordre de tout, elle s'est resignee, sans ceder. Elle
a dit qu'elle ne se separeroit point de la famille
qu'elle ne protesteroit point, qu'elle subirait son
sort, qu'elle demanderoit seulement à ne prendre
personnellement point de part active à ce qu'on
vouloit faire, et à n'être pas là quand on le
feroit. Les Princes y ont consenti. Elle part
done pour Baden en Suisse, et les Princes restent
à Claremont jusqu'au départ du duc de
Montpensier, moment fixé pour accomplies leur
révolution. Sous quelle forme ? Par le duc de
Nevers seul, ou nom de tout, ou par tous
ensemble ? Je n'en sais rien ; ils n'en disent
absolument rien ; ils veulent que l'acte soit
tout à fait personnel et intérieur dans la
famille. Ils se donnent seulement pour but
d'arriver à un finir et très près d'en finir.

Je vous donne là les dires des meilleurs
rapporteurs, et qui se sont dit autorisés à me
dire. Ils sont de plus persuader qu'il y a déjà eu
entre Claremont et Frohsdorff, des communications
préparatoires et précises.

Je n'ai rien de plus gros, ni rien de plus
ancien.